

Affaire suivie par :
Olivier ARROYO
IEN Mathématiques Physique-Chimie
Tél : 04 89 65 37 34
Mél : olivier.arroyo@ac-clermont.fr

Clermont-Ferrand, le 1er septembre 2026

L'Inspecteur de l'Education Nationale – Enseignement
Mathématiques Physique-Chimie

à

Mesdames et Messieurs les professeurs de Mathématiques
Physique-chimie

Copie à Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement,

Objet : Lettre de rentrée scolaire 2026-2027

Chères et chers collègues,

J'espère que vous avez passé de bonnes vacances et que cette période estivale vous a permis de vous ressourcer et de profiter pleinement de vos proches, afin d'aborder cette nouvelle année scolaire avec énergie et sérénité.

Au moment où s'ouvre cette nouvelle année scolaire, je souhaite tout d'abord vous adresser mes sincères remerciements pour votre engagement et votre investissement auprès des élèves tout au long de l'année écoulée. Enseigner les mathématiques et la physique-chimie en lycée professionnel suppose de répondre à des enjeux multiples : consolider les acquis fondamentaux, donner du sens aux apprentissages, développer l'autonomie des élèves et les préparer aux exigences de leur formation professionnelle.

Je souhaite également la bienvenue aux enseignants qui rejoignent cette année notre académie ou qui débutent dans le métier. Je remercie également l'ensemble des collègues qui ont contribué aux examens et aux différentes missions de l'année scolaire écoulée.

1. Évaluer pour faire progresser les élèves :

L'évaluation constitue un élément essentiel de l'acte pédagogique. Elle doit permettre de mesurer les acquis des élèves, d'identifier leurs difficultés et de leur donner des repères pour progresser.

Aussi, cette année, je souhaite que nous consacrons un temps de travail collectif à cette question. Des réunions par bassin seront organisées afin de permettre aux enseignants de partager leurs pratiques, d'analyser les modalités d'évaluation mises en œuvre, de réfléchir collectivement à la construction d'évaluations cohérentes avec les compétences travaillées et à l'harmonisation des pratiques au sein des équipes. Ces temps d'échange devront être avant tout des espaces de réflexion et de mutualisation, permettant à chacun de repartir avec des pistes concrètes et transférables dans sa pratique.

2. Les CCF : anticiper, organiser et accompagner les parcours des élèves :

Je souhaite attirer tout particulièrement votre attention sur la situation des élèves redoublants. Dès le début de l'année scolaire, il est indispensable d'identifier précisément les élèves qui, à l'issue de leur précédente année de formation, n'ont pas validé la partie mathématiques-physique-chimie de leur diplôme.

Pour ces élèves, une organisation spécifique doit être anticipée puisqu'ils sont amenés à repasser deux situations de CCF en mathématiques et deux situations de CCF en physique-chimie (pour les spécialités concernées). Je vous invite donc à repérer rapidement ces élèves. Cette anticipation est essentielle afin d'éviter toute difficulté en cours d'année et de permettre à chaque élève de disposer d'un calendrier et d'un accompagnement adaptés à sa situation.

La construction des situations de CCF devra par ailleurs continuer à faire l'objet d'une attention particulière, tant sur le plan de la conformité aux textes et référentiels que sur celui de leur pertinence pédagogique. Durant cette année scolaire, je poursuivrai le travail d'analyse des différentes situations de CCF proposées lors de la session 2026. Afin de pouvoir apporter un retour personnalisé aux enseignants, je sélectionnerai, comme l'an passé, un échantillon représentatif d'établissements.

3. Les laboratoires de sciences : mieux organiser et accompagner :

La gestion et l'organisation des laboratoires constituent un enjeu important pour permettre de disposer de conditions favorables à la mise en œuvre des activités expérimentales. Aussi, cette année, nous consacrerons également un temps de travail spécifique à cette question. L'objectif sera de faire un état des lieux des organisations existantes et d'identifier les besoins des établissements.

4. Développement professionnel et formation :

Le développement professionnel reste une priorité pour accompagner l'évolution des pratiques pédagogiques et répondre aux besoins des élèves.

Je vous encourage donc à vous saisir des différentes possibilités de formation proposées dans le cadre du programme académique de formation, en fonction de vos besoins et de vos projets :

https://paf.ac-clermont.fr/menu/domaine_activite/recherche_module?codeCycle=ENSTITU

Les inscriptions sont ouvertes du 1 au 20 Septembre 2026.

Les formations doivent être considérées comme des espaces permettant d'enrichir sa pratique, mais également de rencontrer d'autres collègues, de confronter les expériences et de construire collectivement des réponses aux problématiques rencontrées dans les classes.

5. Accompagnement des enseignants :

Comme chaque année, certains d'entre vous bénéficieront d'un rendez-vous de carrière aux 6^e, 8^e et 9^e échelons. Celui-ci prend notamment la forme d'une inspection et vise à apprécier la maîtrise des compétences professionnelles attendues dans l'exercice du métier.

Pour plus de précisions sur les modalités des rendez-vous de carrière, vous pouvez consulter les ressources suivantes :

- Référentiel « des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation » (https://www.education.gouv.fr/bo/13/Hebdo30/MENE1315928A.htm?cid_bo=73066).
- Rendez-vous de carrière mode d'emploi : <https://www.education.gouv.fr/rendez-vous-de-carriere-mode-d-emploi-41627>

En parallèle, des visites d'accompagnement pourront être organisées tout au long de l'année, à mon initiative, à la demande des chefs d'établissement ou à la sollicitation des enseignants. Ces visites pourront être assurées par moi-même ou par des professeurs chargés de mission. Elles auront pour objectif d'accompagner les pratiques professionnelles, d'échanger sur les situations rencontrées et, le cas échéant, d'identifier les besoins d'accompagnement ou de formation.

6. Ressources et mutualisation :

Je vous invite à consulter régulièrement les ressources mises à disposition sur :

- Le site académique (<https://pedagogie.ac-clermont.fr/disciplines/mpc-au-lycee-professionnel/>),
- Le site éducol :
 - Ressources en mathématiques :
<https://eduscol.education.fr/1793/programmes-et-ressources-en-mathematiques-voie-professionnelle>
 - Ressources en physique-chimie :
<https://eduscol.education.fr/1795/programmes-et-ressources-en-physique-chimie-voie-professionnelle>

7. Les missions particulières :

Je souhaite également remercier les enseignants qui m'accompagnent dans différentes missions au service de la discipline et de l'accompagnement de leurs collègues :

- Madame Véronique Pouillès, professeure au lycée Roger Claustres de Clermont-Ferrand, poursuivra son engagement à mes côtés en qualité d'aide à l'inspection. Son expérience et son regard contribuent à enrichir l'accompagnement des équipes et le suivi des pratiques disciplinaires.
- Monsieur Geoffrey Bourdier, professeur au lycée Gergovie de Clermont-Ferrand, et Monsieur Rémi Floret, professeur au lycée Albert Londres de Cusset, poursuivront également leur mission de professeurs formateurs académiques (PFA). Je les remercie pour leur disponibilité et leur implication dans l'accompagnement des enseignants, en particulier des personnels nouvellement entrés dans le métier.
- Monsieur Olivier Voisin, professeur au lycée Valéry Larbaud d'Yzeure, continuera d'assurer la mission de webmestre des pages disciplinaires du site académique. Je le remercie pour le travail réalisé afin de maintenir à disposition de tous des ressources actualisées.
- Enfin, Monsieur Frédéric Biscay, professeur au lycée Marie Laurencin de Riom, poursuivra sa mission de PREDAC (professeur référent disciplinaire académique au numérique) au sein du pôle de compétences. Je le remercie pour son investissement dans l'accompagnement au développement des usages pédagogiques du numérique et pour sa contribution aux travaux du pôle.

Tout au long de l'année scolaire, je serai amené à communiquer régulièrement avec vous par l'intermédiaire de votre adresse académique professionnelle (prenom.nom@ac-clermont.fr). Je vous remercie donc de bien vouloir la consulter régulièrement et de veiller à ce que votre boîte de messagerie ne soit pas saturée. Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année scolaire, riche en projets, en échanges et en réussites. Je vous assure de mon soutien et de ma disponibilité pour vous accompagner au mieux dans l'accomplissement de vos différentes missions et au service de la réussite de tous les élèves.

L'Inspecteur de l'Éducation Nationale
Enseignement Général
Mathématiques Physique-Chimie



Olivier ARROYO